

ASSOCIATION DE COMMUNES POUR L'AMÉNAGEMENT DES EAUX

Procès-verbal de la 5e assemblée des délégués

Mercredi 5 novembre 2025 à 19h00
Hugelihuus, Hintere Gasse 36, Galmiz

Présidence: Président Beat Aeberhard

Présents: Délégués
Courtepin Jonas Aebischer
Cressier Barbara Sahli
Gurmels Markus Wüstefeld
Kerzers Jörg Bönzli
Mont-Vully Cédric Guillod
Morat Julia Senti
Ried Bruno Muggli
Ulmiz Simon Schmied
OFROU Jérémie Voumard

Comité
Cressier Beat Mathys
Fräschels Christa Schwab
Gurmels Daniel Volken
Kerzers Fredy Moser
Mont-Vully Michael Schick
Galmwald Heinz Bucher
Bellechasse Claude-Alain Chevalley

Invités
Conseiller Ueli Minder
Adm. des finances Marc Kaltenrieder
Presse Urs Haenni (Murtenbieter und FN)

Procès-verbal: Karin Werro

Excusés: Commune de Fräschels
Mario Wüthrich, comité
Carlo Colopi, comité
Christoph Aeberli, Galmwald
Jean-Claude Raemy, Office de l'environnement
Christoph Wieland, préfet

Absent: Manfred Wolf, comité

Le président Beat Aeberhard souhaite la bienvenue aux participants à la 6^e assemblée des délégués. Il salue tout particulièrement:

- Les délégués
- Le comité
- La commission financière
- Jérémie Voumard, OFROU
- Marc Kaltenrieder, administration financière de la commune de Kerzers
- Urs Haenni, presse
- Karin Werro, secrétaire

Les personnes présentes ont reçu l'ordre du jour suivant avec l'invitation:

1. Procès-verbal n° 5 du 05 juin 2025
2. Crédit Gempenach / proposition 1
3. Répartition des coûts projet Ulmiz / information 1
4. Budget 2026
 - a) Compte de résultat 2026 / proposition 2
 - b) Compte d'investissement 2026 / proposition 3
 - c) Rapport de la commission financière
5. Plan financier / information 2
6. Informations
7. Divers

Beat Aeberhard mentionne que l'invitation a été envoyée dans les délais avec tous les documents et déclare d'assemblée ouverte et habilitée à prendre des décisions.

Heinz Bucher est élu scrutateur.

1. Procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 05 juin 2025 a été envoyé par e-mail avec l'invitation. Aucun modification ou complément n'est demandé.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et remercié.

2. Crédit Gempenach / proposition 1

Des clarifications doivent encore être effectuées par le service forestier, après quoi le projet pourra être mis à l'enquête. En parallèle au projet de protection contre les crues, le seuil doit être démonté et la continuité piscicole assurée, ce qui sera réalisé par un tiers. Ces coûts seront facturés directement et n'affectent pas le GVB. Des synergies doivent toutefois être exploitées, c'est pourquoi les deux projets seront réalisés simultanément. Le montant estimé du crédit pour le GVB s'élève à CHF 331'000.00, des subventions étant encore attendues.

Les délégués approuvent à l'unanimité le crédit de CHF 331'000.00 pour le projet Gempenach.

3. Répartition des coûts Ulmiz / information 1

Une erreur s'est malheureusement glissée dans la prévision de CHF 412'000.00 de coûts restants discutée au sein du comité. L'ancienne valeur d'un pont, prise en charge par l'association, n'avait pas été prise en compte dans la première prévision.

L'état actuel « Prévision de la répartition des coûts » montre comment les coûts de CHF 451'450.15 du projet Ulmiz sont répartis après déduction des subventions. La commune

d'Ulmiz prend en charge 60 % des coûts totaux. Elle assumera également une grande partie des intérêts de la dette accumulés, encaissés via le compte de fonctionnement. Le solde est réparti entre toutes les communes conformément à la clé de répartition des investissements. Le comité a décidé que les montants figurant dans la « Prévision de la répartition des coûts » seront facturés aux communes en 2026 en plus du budget 2026.

4. Budget 2026

a) Compte de résultats 2026 / proposition 2

Le budget 2026 est pratiquement identique à celui de 2025. Seuls quelques ajustements mineurs ont été effectués, principalement dans l'entretien. L'herbe, les roseaux et les arbres poussent fortement, ce qui nécessite beaucoup de travaux d'entretien.

Le montant de CHF 115'150.00 figurant au débit des amortissements ordinaires des immobilisations corporelles correspond à la dissolution des contributions d'investissement passivées (subventions et contributions des communes). Cela concerne le projet Ulmiz.

Les intérêts budgétés de CHF 32'500.00 se composent des intérêts des emprunts déjà contractés et des investissements prévus pour 2026.

b) Compte des investissements 2026 / proposition 3

Grand Marais:

- CHF 1'170'000.00 pour divers frais de planification (routes, ponts, lignes électriques et remaniement parcellaire).

Gempenach:

- Explications au point 2 de l'ordre du jour.

Dragage et reprofilage des canaux :

- L'investissement de CHF 486'800.00 a déjà été approuvé lors de l'assemblée extraordinaire du 13.02.2025.

c) Rapport de la commission financière

Markus Wüstefeld indique que la séance avec la commission financière a eu lieu le 15.09.2025, en présence de Marc Kaltenrieder. Toutes les questions ont pu être clarifiées. La commission financière n'a aucune remarque concernant les budgets 2026. Markus Wüstefeld remercie Beat Aeberhard et Karin Werro pour leur travail.

La commission financière recommande à l'Assemblée des délégués d'approuver le compte de résultats 2026 et le compte des investissements 2026.

Les délégués approuvent à l'unanimité le compte de résultats 2026.

Les délégués approuvent à l'unanimité le compte des investissements 2026.

Beat Aeberhard remercie Marc Kaltenrieder et Caroline Bula pour leur soutien et leurs conseils. La collaboration est très agréable.

5. Plan financier / information 2

Le plan financier 2026–2030 a été envoyé avec la convocation. Les délégués n'ont pas à voter, il est présenté pour information.

Le budget 2025 sert principalement de base de calcul. Les changements significatifs du budget 2026 ont été pris en compte.

Pour les années de projection, les taux de croissance suivants sont appliqués :

- Charges matérielles: 1,5 % (renchérissement)
- Intérêts sur nouveaux emprunts: 1,0 %

Les coûts d'investissement ont été intégrés selon la planification de l'entreprise Flussbau. Le remboursement des subventions, les participations de tiers et les paiements résiduels des communes ont été estimés selon l'état le plus récent.

La répartition des coûts du plan financier se base sur la clé de répartition du compte de fonctionnement.

Le comité du GVB a approuvé le plan financier lors de sa séance du 04.09.2025 et le soumet aux délégués pour information.

La commission financière en a également pris connaissance.

Beat Aeberhard remercie l'administration financière de Kerzers pour son travail sur le plan financier.

6. Informations

Panneaux d'information – Sentier de la Bibera

Lors de la séance concernant la dissolution des WBU, il a été indiqué que les panneaux d'information le long de la Bibera, dans la partie supérieure, sont en mauvais état. Les nouveaux panneaux ne sont pas encore terminés, le métallier ayant actuellement beaucoup de travail. Ils devraient toutefois être installés début 2026. Un nouveau panneau sera également installé à Ulmiz.

7. Divers

Beat Aeberhard remercie tout le monde pour leur travail. De nombreux problèmes subsistent dans le Grand Marais et des solutions doivent être trouvées. Lors des dernières pluies, le Grand Canal et la Bibera ont débordé à certains endroits.

Le président remercie ses collègues du comité pour leur soutien et souhaite à tous une bonne fin d'année 2025.

Fin de l'assemblée des délégués 19h25

Guschelmuth le 27 novembre 2025

Beat Aeberhard

Karin Werro

Präsident

Sekretärin